

La CNL avait raison, la vente est **ILLÉGALE** !

Le Tribunal Administratif de Montreuil, dans deux jugements rendus le 13 juin 2018, **ANNULE** les délibérations des CA de l'OPH autorisant la vente des logements sociaux à la SEMISO.

Les administrateurs CNL demandent à Mr DEGLARGES, Président de SOHP, de convoquer un Conseil d'Administration extraordinaire afin d'annuler la vente **ILLÉGALE** de l'ensemble du parc immobilier de Saint-Ouen Habitat Public à la SEMISO, et de rétablir l'intégralité du personnel dans leur statut et fonction.

**La SEMISO doit rendre
les logements sociaux à
Saint-Ouen Habitat Public !**



BULLETIN D'ADHESION 2018

Nom & Prénom :

Bât : Esc : Appt :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Email :

Date : Signature

accompagné d'un chèque de 30 € à l'ordre de « CNL Bureau Local »
retourner à BUREAU LOCAL CNL - 10 Place de la République - Appt.301 - 93400 SAINT-OUEN